

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 20 octobre 2015

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 20 octobre 2015 à 19 heures, au Centre d'excellence en formation industrielle situé au 100, rue Boisjoli à Windsor.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Audrey Méthot, commissaire parent au primaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 10

La président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2015-38 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
15 SEPTEMBRE 2015**

CE-2015-39 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 15 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

CE-2015-40 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel de soutien

- Madame Karine Jetté, technicienne-interprète à l'école primaire de La Tourelle, poste régulier à temps partiel de 20 h par semaine (57,1429 %), et ce, rétroactivement au 14 septembre 2015;
- Madame Valérie Dinelle, préposée aux élèves handicapés à l'école primaire de La Tourelle, poste régulier à temps partiel de 12 h 30 par semaine (35,7143 %), et ce, rétroactivement au 14 septembre 2015;
- Monsieur Jean Richard, ouvrier d'entretien, classe II, à l'école secondaire de La Ruche, poste régulier à temps partiel cyclique de 15 h par semaine (38,7097 %), et ce, rétroactivement au 3 octobre 2015;
- Monsieur Martin Blais, ouvrier d'entretien, classe II, à l'école primaire de La Passerelle, poste régulier à temps partiel de 27 h 30 par semaine (70,9677 %), et ce, rétroactivement au 28 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ - MO-
DIFICATION**

CE-2015-41 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes les modifications à leur congé sabbatique à traitement différé en reportant la période du congé selon les modalités suivantes :

- Madame Andrée Leveque, enseignante à l'école secondaire de La Ruche :
Le plan avant changement est : plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2015, traitement à 75 % pour la durée du plan avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2014-2015.
Le changement suivant est accordé : l'enseignante travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2015-2016 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

- Madame Chantal Brault, enseignante à l'école secondaire du Tournesol :

Le plan avant changement est : plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016, traitement à 75 % pour la durée du plan avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2015-2016.

Le changement suivant est accordé : l'enseignante travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2015-2016 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017.

- Monsieur Yves Jolin, enseignant à l'école secondaire du Tournesol :

Le plan avant le changement est : plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017, traitement à 83,34 % pour la durée du plan avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017.

Le changement suivant est accordé : l'enseignant travaillera à 100 % pour l'année scolaire 2016-2017 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 15

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2015-42

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale